

GRATUIT !

Pour être informé rapidement, abonnez-vous aux alertes SMS sur www.franceolive.fr

Pour une production d'excellence, respectueuse de l'environnement et durable, les spécialistes de France Olive sont à votre service :

DIRECTEUR TECHNIQUE

- Christian PINATEL
c.pinate@ctolivier.org

DIRECTEUR ADJOINT

- Jean-Michel DURIEZ
jean-michel.duriez@franceolive.fr



AGRONOMIE

- Responsable agronomie / bonnes pratiques environnementales

Julien BALAJAS - j.balajas@ctolivier.org

- Fertilisation / Irrigation / Conduite de l'olivieraie - région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes

Sébastien LE VERGE - s.leverge@ctolivier.org

- Animation réseau BSV / Conduite de l'olivieraie - région Occitanie - Pyrénées Méditerranée

Chloé MESTDAGH - c.mestdagh@franceolive.fr



VALORISATION & QUALITÉ DES PRODUITS

- Camille AVALLONE - c.avallone@ctolivier.org

LABORATOIRE OLÉICOLE

- Carole FUSARI - c.fusari@ctolivier.org

- Christelle VALLAT - c.vallat@ctolivier.org



INSTALLATION ET SUIVI TRANSFORMATEURS

(moulins et confiseries)

- Daniel HUSSON - d.husson@ctolivier.org

www.franceolive.fr

En téléchargement gratuit :

- Cahier de l'oléiculteur
- Guide de la protection raisonnée et biologique
- Bulletin de Santé du Végétal (BSV)
- Guide des productions oléicoles en Agriculture Biologique
- InfOlive (préconisations de traitement)
- Alertes SMS
- Fiches de traçabilité, traçabilité en ligne (www.afidol.org/tracoliv)
- Carte de piégeage (www.afidol.org/gestoliveprod)

Renseignements techniques

04 42 23 82 99

www.franceolive.fr



LE NOUVEL OLIVIER

Revue sur l'olivier, ses produits, ses acteurs,...

La seule revue française oléicole !

4 numéros par an (sur abonnement) qui abordent l'olivier sous des aspects techniques et économiques, l'actualité, la vie des bassins...

contact@nouvel-olivier.fr



Pensez à tenir votre cahier de culture à jour en indiquant, pour chacune de vos parcelles, l'ensemble des opérations d'entretien réalisées !

ENTRETIEN DU SOL

Le maintien d'une couverture herbacée au sol présente bien des avantages : risque d'érosion réduit, circulation des engins facilitée, plus grande biodiversité, renouvellement de la matière organique... Toutefois l'enherbement entraîne une concurrence plus ou moins marquée pour l'assimilation de l'eau et de l'azote au printemps. Cette concurrence nuit au potentiel de production des oliviers, notamment en vergers non irrigués : la réussite de la nouaison est soumise à une alimentation suffisante en eau et en azote, de la formation des boutons floraux jusqu'à la pleine floraison. Par contre, en automne / hiver, le maintien de l'enherbement facilite les opérations de récolte et réduit les risques d'érosion par les pluies.

Vergers au sec

Privilégier un léger travail du sol en sortie d'hiver, à la fois pour réduire le développement de l'herbe et pour incorporer les engrais et amendements. Au besoin, renouveler cette opération courant avril / mai. Pour limiter le ruissellement des pluies, le travail du sol peut être réalisé partiellement, en périphérie de frondaison sur une largeur d'1 à 2 mètres. La tonte régulière de l'herbe permet également d'atténuer la concurrence, mais sans véritablement la supprimer.

Vergers irrigués

En cas de maintien de l'enherbement, la concurrence pour l'eau est moindre, à condition d'en tenir compte pour évaluer les apports. Par contre, la concurrence pour l'azote subsiste. Par conséquent, le développement de l'herbe doit être correctement maîtrisé dans les zones d'épandage des engrais (travail du sol, tonte régulière..).

L'emploi des désherbants

Il est à réserver aux zones inaccessibles au broyage. De ce fait, les désherbants foliaires sont plus appropriés (1 à 2 passages par an, à appliquer sur plantules). Il est préférable d'alterner les matières actives pour éviter les résistances.



IRRIGATION

Dispositif d'irrigation

Lorsque la ressource en eau le permet, préférer un dispositif assurant une large diffusion de l'eau dans le sol (aspersion sous frondaison, micro-jet, au moins 8 goutteurs par arbre, gravitaire). Un nombre insuffisant de goutteurs limite l'olivier dans le développement du système racinaire.

Déclenchement de l'irrigation

Tout manque d'eau au printemps se traduit par une réduction de la mise à fruits. Si nécessaire, prévoir un premier apport dès le mois d'avril, notamment en goutte-à-goutte en raison de la plus forte dépendance du système racinaire. Les arrosages de printemps contribuent à la réussite de la nouaison alors que les arrosages de l'été agissent favorablement sur le calibre des olives, la synthèse de l'huile et l'allongement des pousses (récolte de l'année suivante).

Conduite de l'irrigation

Pratiquer des arrosages assez rapprochés au printemps pour maintenir une bonne humidité dans le sol. Pour une production à l'huile, les arrosages peuvent être plus espacés à partir de juillet, à condition de pouvoir humecter un grand volume de sol.

Quantité d'eau à apporter

Equivalent de 20 à 40 litres par arbre et par jour durant l'été (deux fois moins au printemps). Les quantités d'eau à apporter sont à ajuster en fonction de la conduite de l'irrigation: la consommation en eau est d'autant plus élevée lorsque les arrosages sont rapprochés et lorsque le volume de sol humecté est important. Il est possible de suivre l'état hydrique du sol au moyen de sondes tensiométriques. Dans le cas contraire : se reporter aux conseils donnés dans Infolive.

FUMURE

L'apport d'azote (N) ne doit pas être négligé pour garantir un bon état de vigueur : autour de 70 kg d'azote par hectare en verger adulte, soit environ 250 grammes par olivier en plantation moderne contre 350 grammes en plantation traditionnelle (quantité à moduler selon la densité de plantation). Pour atténuer l'alternance de production, l'apport azoté est à réduire après une taille sévère ou à renforcer en cas de forte récolte. En verger irrigué, un complément azoté peut être envisagé durant l'été, à condition de localiser les engrais dans les zones arrosées : apports par fertirrigation, sous les asperseurs ou dans le tracé des raies d'irrigation...

Le phosphore (P_2O_5) agit également sur la vigueur de l'arbre. L'apport recommandé est deux fois inférieur à celui de l'azote, soit environ 35 kg de phosphore par hectare. L'analyse de sol permet d'ajuster les quantités requises. En sols alcalins, les formes solubles et les engrais enrichis en fientes et en fumier limitent les risques de blocage du phosphore. Les engrais enrichis en phosphate naturel, os, arête, farine de viande ou de poisson conviennent davantage aux sols acides ($pH < 7$).

L'apport de potasse (K_2O) est équivalent à celui de l'azote, soit environ 70 kg de potasse par hectare en cas de récolte correcte. Les quantités requises sont à corriger en fonction de l'analyse de sol et de la production d'olives : l'impasse de fertilisation potassique peut être envisagée en cas de très faible récolte alors qu'un renforcement est indispensable sur des arbres très chargés. En verger irrigué, les apports sont à localiser dans les zones arrosées de sorte à soutenir l'alimentation de l'olive.

Calcul des quantités d'engrais : les engrais sont formulés selon la concentration en éléments fertilisants (% N - % P_2O_5 - % K_2O - % MgO). Par exemple : 100 kg d'un engrais minéral complet formulé 15-8-17-3 procure 15 kg d'azote, 8 kg de phosphore, 17 kg de potasse et 3 kg de magnésium. Pour atteindre 70 kg d'azote par hectare, prévoir un apport de 470 kg de cet engrais par hectare.

Verger au sec : l'absence de pluies entrave la bonne évolution des engrais. Aussi, réaliser l'épandage en sortie d'hiver pour bénéficier des pluies de la fin février / début mars et préférer des formes très solubles ou des engrais organiques à libération rapide pour assurer une bonne alimentation azotée au printemps.

Verger irrigué : même recommandation que pour les vergers au sec. Pour une plus grande efficacité de la fumure, apporter les engrais localement dans les zones arrosées ou par fertirrigation.

Engrais minéraux : action généralement rapide. Pour limiter le lessivage de l'azote, fractionner les apports azotés (35 kg d'azote / ha à chaque apport) ou préférer un engrais plus progressif à base d'ammoniaque et d'urée en sortie d'hiver. La forme nitrate peut être plus largement employée à partir d'avril. En cas d'emploi systématique d'engrais minéraux, prévoir des apports de compost ou de fumier pailleux (au moins 10 tonnes / ha tous les cinq ans), notamment dans les vergers peu ou pas enherbés.

Engrais organiques : action plus progressive, mais réduite en cas de sécheresse printanière. Pour une bonne disponibilité au printemps, privilégier un épandage dès février et incorporer l'engrais à moins de 10 cm de profondeur. Les engrais enrichis en fientes de volailles ou en protéines animales transformées (plume, poil, sang, viande, poisson...) présentent des libérations plus rapides que les engrais à base de fumier ou de pulpe compostée (libération étalée sur plusieurs années).

TRAITEMENT AU CUIVRE : COMMENT CALCULER LA DOSE DE CUIVRE MÉTAL APPLIQUÉE

Exemple 1 : La bouillie bordelaise RSR

Bouillie Bordelaise RSR, Bouillie Bordelaise RSR NC, Bouillie Bordelaise RSR NC Jardin, Super Bouillie Macclesfield 80	Sulfate de cuivre 20 %	1,25 kg/hL	
--	------------------------	------------	--

Ce produit est dosé à 20 % de cuivre métal et homologué à 1,25 kg/hL.

- Si je traite un hectare sur la base d'un mouillage de 1000 litres /ha. Je dois mettre dans la cuve de 1000 litres : $1,25 \text{ kg/hL} \times 10 = 12,5 \text{ kg}$ de produit. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $12,5 \times 20\% = 2,5 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha pour ce traitement.
- Si je traite un hectare sur la base d'un mouillage de 800 litres/ha. Je dois mettre dans la cuve de 800 litres : $1,25 \times 8 = 10 \text{ kg}$ de produit. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $10 \text{ kg} \times 20\% = 2 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha pour ce traitement.
- Si je ne traite que 3000 m² (0,3 ha) sur la base de 1000 litres/ha de bouillie, je dois préparer : $0,3 \text{ ha} \times 1000 \text{ L} = 300 \text{ litres}$ de bouillie. Je dois donc mettre dans la cuve : $1,25 \times 3 = 3,75 \text{ kg}$ de produit pour 300 litres de bouillie. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué $3,75 \text{ kg} \times 20\% = 0,75 \text{ kg}$ de cuivre métal sur 3000 m². Soit : $0,75 / 0,3 \text{ ha} = 2,5 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha.

Exemple 2 : Le Novicure

Novicure, Cuprofix Ultra	Sulfate de cuivre tribasique 810g/kg	1,1 kg/ha	
--------------------------	--------------------------------------	-----------	--

Ce produit est dosé à 810 g/kg de cuivre métal et homologué à 1,1 kg/ha.

- Si je traite un hectare sur la base d'un mouillage de 1000 litres /ha. Je dois mettre dans la cuve de 1000 litres : 1,1 kg de produit. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $1,1 \text{ kg} \times 0,810 = 0,891 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha pour ce traitement.
- Si je traite un hectare sur la base d'un mouillage de 1000 litres /ha. Je dois mettre dans la cuve de 800 litres : 1,1 kg de produit. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $1,1 \text{ kg} \times 0,810 \text{ kg/kg} = 0,891 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha pour ce traitement.
- Si je ne traite que 3000 m² (0,3 ha) sur la base de 1000 litres/ha de bouillie, je dois préparer : $0,3 \text{ ha} \times 1000 \text{ L} = 300 \text{ litres}$ de bouillie. Je dois donc mettre dans la cuve : $(1,1 \text{ kg} \times 3000 \text{ m}^2) / 10000 \text{ m}^2 = 0,33 \text{ kg}$ de produit pour 300 litres de bouillie. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $0,33 \text{ kg} \times 0,810 \text{ kg/kg} = 0,267 \text{ kg}$ de cuivre métal pour 3000 m². Soit : $0,267 \times 0,3 \text{ ha} = 0,891 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha.

Exemple 3 : Le Cupra

Cupra, Codimur SC, Copper Key Flow	Cuivre 520 g/L	3 L/ha	
------------------------------------	----------------	--------	--

Ce produit est dosé à 520 g/L de cuivre métal et homologué à 3 L/ha.

- Si je traite un hectare sur la base d'un mouillage de 1000 litres /ha. Je dois mettre dans la cuve de 1000 litres : 3 litres de produit. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $0,520 \text{ kg/L} \times 3 \text{ L/ha} = 1,56 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha pour ce traitement.
- Si je traite un hectare sur la base d'un mouillage de 800 litres/ha. Je dois mettre dans la cuve de 800 litres : 3 litres de produit. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $0,520 \text{ kg/L} \times 3 \text{ L/ha} = 1,56 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha pour ce traitement.
- Si je ne traite que 3000 m² (0,3 ha) sur la base de 1000 litres/ha de bouillie, je dois préparer : $0,3 \text{ ha} \times 1000 \text{ L} = 300 \text{ litres}$ de bouillie. Je dois donc mettre dans la cuve : $(3 \text{ L} \times 3000 \text{ m}^2) / 10000 \text{ m}^2 = 0,9 \text{ litres}$ de produit pour 300 litres de bouillie. En utilisant cette bouillie, j'aurais donc appliqué : $0,9 \text{ L} \times 0,520 \text{ kg/L} = 0,468 \text{ kg}$ de cuivre métal pour 3000 m². Soit : $0,468 \times 0,3 \text{ ha} = 1,56 \text{ kg}$ de cuivre métal/ha.

RECONNAÎTRE LES PRINCIPAUX RAVAGEURS ET MALADIES

LES MALADIES



Œil de paon

Dégâts et conséquences

Taches circulaires sur feuilles.
Chute des feuilles.
Affaiblissement de l'arbre.
Baisse de la production.

Facteurs favorisants

Températures entre 10 et 25°C associées à des pluies.
Variétés sensibles : Cailletier, Aglandau, Tanche, Lucques...

Méthodes de protection

Tailler tous les ans. Pour les arbres fortement touchés, tailler sévèrement pour supprimer les parties les plus contaminées et stimuler la production de nouvelles feuilles. Appliquer un fongicide 2 à 4 fois par an (automne et printemps), avant les périodes pluvieuses.



Verticilliose

Dessèchement des rameaux, voire des charpentières au printemps. Affaiblissement de l'arbre pouvant entraîner la mort. Nombreux rejets de souche.

Jeunes vergers.
Terrain anciennement contaminé et présence de chénopodes, amarantes, morelles...
Irrigation associée à de forts apports azotés.

Ne pas travailler le sol. Ne pas planter sur un terrain à risque. Modérer la taille. Semer des graminées pour éviter le développement des chénopodes, amarantes, morelles.



Bactériose

Chancre sur le bois.
Affaiblissement de l'arbre, souvent peu significatif.

Humidité et températures > 18°C.
Rameaux blessés : gel, coups, grêle, peignes électriques...

Couper et brûler les branches atteintes. Cicatriser les coupes. Désinfecter les outils de taille et de récolte (javel à 10%) car la maladie est très contagieuse.



Dalmaticose

Taches circulaires sur les olives avec parfois présence de la larve de cécidomyie sous la tache.

Présence de mouches et de cécidomyies qui piquent les olives et transmettent la maladie.

La lutte préventive contre la mouche et contre l'œil de paon permet de limiter les dégâts.



Mouche

Perte de récolte en quantité et qualité (olives véreuses).

Été sans chaleur excessive.
Humidité élevée.
Variétés précoces - gros calibre.

Voir stratégies à la page suivante.

Chenilles phytophages



Pyrale des troncs

La chenille se nourrit de bois et creuse des galeries au niveau du collet et au départ des charpentières. Dépérissement de charpentières, voire de l'arbre.

Aucun moyen de lutte directe contre la pyrale des troncs.



Teigne de l'Olive

3 générations par an : Au printemps, la chenille se nourrit des boutons floraux. En été, elle se nourrit de l'amandon dans le noyau et fait chuter les olives en septembre. En hiver, la chenille se développe dans les feuilles (mines).

Si 10% des feuilles sont minées en mars : traiter avec du Bacillus thuringiensis au stade "boutons blancs gonflés".



Pyrale du jasmin

Dégâts significatifs uniquement sur les jeunes arbres.
La chenille se nourrit des bourgeons terminaux.

Si 10% des bourgeons sont atteints, appliquer un insecticide au printemps ou en août/septembre.

Coléoptères phytophages



Neiroun

Petit coléoptère s'attaquant aux arbres affaiblis (suite gel, transplantation, asphyxie racinaire...). Au printemps, l'insecte fore un trou dans l'écorce pour s'y reproduire. L'amas de sciure à l'entrée du trou est visible de loin.

Couper et brûler les branches atteintes. Fertiliser et irriguer l'olivier atteint. Éliminer les bois de taille.



Hylésine

Dessèchement de branches vigoureuses. L'écorce est de couleur brun-orangé autour du trou d'entrée et les branches touchées dépérissent.

Renforcer la fertilisation. Couper et brûler les branches atteintes.
En général, les fortes attaques ne durent qu'une saison.



Psylle

Présence sur les inflorescences. Les larves sécrètent un miellat cotonneux blanc. Dégâts non significatifs.

Inutile de traiter car les insectes auxiliaires limitent les populations de psylle naturellement.



Cochenille noire

Une seule génération par an. Se nourrit de la sève de l'arbre et produit un miellat poisseux sur lequel se développe la fumagine qui affaiblit l'arbre. Les jeunes larves, de couleur orangée sont mobiles. Les coccinelles et les hyménoptères sont très efficaces pour diminuer la population.

Si vous observez plus d'une larve par feuille en été : tailler sévèrement les oliviers atteints ou appliquer un insecticide sur jeunes larves fin juillet ou début août.

LES RAVAGEURS



Technique	Objectif	Conseils	Synergies
BARRIÈRES MINÉRALES 	Préventif, sans produit chimique.	Appliquer en gouttes très fines et de façon homogène sur TOUTE la frondaison. Prévoir 600 à 1000 L d'eau par hectare. Mélange entre 3 et 7 % d'argile. - Première application : dès que les olives font plus de 8 mm de long, en juin ou juillet, selon le piégeage. - Applications suivantes : renouveler chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 mm.	Possibilité de mixer Barrières minérales et Adulticide préventif : Usage possible en bio. Utiliser le Syneïs appât en début de saison en juillet et août par exemple, puis continuer avec de l'argile en septembre et octobre.
ADULTICIDE PRÉVENTIF	Avant que les mouches ne pondent.	Une application à chaque augmentation de vol (indiquée par piégeage).  SYNEÏS APPÂT : L'ADULTICIDE LOCALISÉ. La bouillie doit être appliquée sur 10 % de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). 2 applications localisées par génération à 7 jours d'intervalle. DELTAMÉTHRINE ET LAMBDA-CYHALOTHRINE. La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent.	
OVICIDE	Pour tuer les oeufs	PHOSMET : cette stratégie est préconisée à partir du 3 ^{ème} vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent.	
PIÉGEAGE MASSIF 	Une solution adulticide sans pulvérisation	PIÈGES DU COMMERCE AVEC ATTRACTIF ET INSECTICIDE : les diffuseurs Vio-Trap sont des sachets remplis d'attractifs alimentaires et imprégnés d'insecticide. À suspendre dans les arbres: 1 diffuseur pour 2 arbres à l'intérieur de la parcelle. PIÈGES À FABRIQUER : des pièges alimentaires peuvent être facilement fabriqués à partir de bouteilles en plastique et de phosphate diammonique (engrais). Suspendre entre 1 et 4 pièges par arbre selon la taille des oliviers.	
BARRIÈRE BIOLOGIQUE 	Préventif naturel	Le Beauveria bassiana est une substance active issue d'un champignon entomopathogène. Cette substance est présentée comme "insecticide" par l'ANSES et "inhibe la ponte" selon le fabricant. La persistance d'action est donnée à 7 jours.	

Le piégeage indicatif permet de suivre l'évolution des populations de mouches et d'adapter la stratégie de lutte. Il peut être réalisé à partir de pièges alimentaires, de pièges sexuels (phéromones) ou chromatiques (plaques jaunes engluées). Pour plus d'informations : <http://afidol.org/piagemouche>

Objectif	Matière active	Conseils
LUTTE PRÉVENTIVE	 Cuivre	A CONSULTER ! https://afidol.org/wp-content/uploads/2018/07/FT-Oeil-de-paon.pdf et https://afidol.org/wp-content/uploads/2018/03/TT-ODP.pdf PÉRIODES D'APPLICATION : pour être efficace, le cuivre doit être appliqué avant les pluies contaminatrices qui ont lieu généralement au printemps (février – avril) et à l'automne (septembre – novembre) DOSAGE : la dose de cuivre et le nombre d'applications devront être modulés en fonction du degré de contamination du verger l'année précédente et en fonction de la sensibilité variétale. Lors de la première application préventive du printemps, ne pas descendre sous la dose de 1 kg de cuivre-métal / ha et en cas de fortes contaminations lors du printemps précédent, privilégier une spécialité permettant d'appliquer 2 kg de cuivre-métal / ha en période de pré-contamination (septembre puis février). Respecter la dose maximale de 4 kg de cuivre métal/ha/an et par parcelle. APPLICATION DU TRAITEMENT : le cuivre doit couvrir le maximum de surface foliaire. Régler votre appareil afin d'assurer une pulvérisation fine, régulière, sur toute la frondaison.
	Mancozèbe	LIMITES : solution uniquement préventive. Les spécialités à base de mancozèbe n'apportent pas d'intérêt particulier par rapport à celles à base de cuivre. Elles ne doivent être utilisées qu'en dernier recours pour une application préventive juste avant la floraison. Toutes les spécialités à base de mancozèbe sont réservées à un usage professionnel et ne sont pas autorisées en agriculture biologique.
TRAITEMENT DE RATTRAPAGE	Krésoxim-méthyl, Dodine et Pyrachlostrobin	PRINCIPE : ces spécialités pénètrent un peu dans le végétal. Le traitement peut donc avoir une action à la fois préventive et curative en début d'incubation. Ces spécialités sont à réserver aux situations critiques, pour les vergers sensibles, n'ayant pas eu de couverture cuprique et devant être protégés (ex. à l'approche de la floraison). LIMITES : le risque de résistance du champignon et de présence de résidus dans l'huile ou les olives font de ces spécialités des solutions secondaires.

CERTIPHYTO / SANS CERTIPHYTO

En raison de la dangerosité potentielle des produits phytopharmaceutiques, l'achat et l'utilisation des produits professionnels est strictement réservée aux agriculteurs (cotisants) professionnels titulaires d'un certificat Certiphyto. L'obtention de ce certificat nécessite généralement une formation spécifique. La liste des organismes de formation habilités est disponible sur le site internet de chaque Direction Régionale ou départementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du lieu de son domicile. Pour toutes informations, consulter le site : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31192>

Les non-agriculteurs ne peuvent utiliser que les produits comportant sur l'emballage la mention « emploi autorisé dans les jardins ». Dans ce document la liste des produits phytosanitaires utilisables par les non-agriculteurs est donnée dans le tableau dans la partie « sans certiphyto ».

Nos bulletins infolive sont adaptés à chacun des profils.

LÉGENDES

NMA/an : Nombre Maximal d'Applications par an.

DAR : Délai Avant Récolte en jours - durée minimum entre le dernier traitement et la récolte.

ZNT : Zone Non Traitée en mètres - Zone sans traitement de part et d'autre d'un point d'eau marqué en bleu sur une carte IGN au 1/25000^{ème}.

DRE : Délai de Ré-Entrée en heures - durée minimum entre la fin du traitement et l'entrée d'une personne sur la parcelle traitée.

 : Produit utilisable en agriculture biologique.

ND : Données Non Disponibles sur la base E-phy. Consulter l'étiquette du produit.

¹ : D'autres barrières minérales sont utilisables mais ne

bénéficient pas d'autorisation de mise en marché comme produit phytosanitaire.

* Stade BBCH : stade physiologique de l'olivier (échelle disponible sur le site de l'AFIDOL à l'adresse suivante : <https://afidol.org/wp-content/uploads/2016/04/BBCH-olivier.pdf>)



Dangereux pour les abeilles. Détruire l'enherbement avant traitement.

La liste des spécialités commerciales autorisées sur oliviers présentée dans les tableaux (pages 7 à 10) n'est pas exhaustive. La liste des produits d'importation parallèles est disponible sur le site de l'Anses : https://www.anses.fr/fr/system/files/PCP_autorises.pdf

TOXICOLOGIE ET MÉLANGES DE PRODUITS

Classification toxicologique :

Les bonnes pratiques environnementales demandent d'utiliser les produits phytosanitaires (bio ou pas) en respectant les préconisations d'emploi mentionnées sur l'emballage. Faire attention aux mélanges de produits, à la toxicologie, au dosage, au délai avant récolte (DAR) et au délai de rentré dans les parcelles après application (DRE).

- Dangers physiques :



Corrosif



Inflammable

- Dangers pour la santé :



Corrosif



Toxique



Toxique, irritant, sensibilisant, narcotique



Sensibilisant, mutagène, cancérigène, reprotoxique

- Dangers pour l'environnement :



Dangereux pour l'environnement

Mélanges interdits :

Les règles d'interdiction de mélanges des produits phytosanitaires sont modifiées depuis le 12 juin 2015. Désormais, un mélange de produits phytosanitaires est interdit si :

- au moins un produit est étiqueté H300, H301, H310, H311, H330, H331, H340, H350, H350i, H360FD, H360F, H360D, H360Fd, H360Df, H370 ou H372 ;
- au moins deux produits comportent une des mentions de danger H341, H351 ou H371 ;
- ou au moins deux produits comportent la mention de danger H373 ;
- ou au moins deux produits comportent une des mentions de danger H361d, H361fd, H361f ou H362 ;
- au moins un des produits a une ZNT (zone non traitée) supérieure à 100 mètres (aucune spécialité de ce type sur l'olivier) ;
- les mélanges utilisés durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, au sens de l'article 1er de l'arrêté du 28 novembre 2003 susvisé, comportant : d'une part, un produit contenant une des substances actives appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides ; et, d'autre part, un produit contenant une des substances actives appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles.

Tenez-vous régulièrement informé de l'évolution de la législation sur les produits phytosanitaires en participant aux formations proposées par France Olive à travers vos syndicats, groupements de producteurs et ateliers de transformation (voir sur www.afidol.org). Consultez de manière régulière la base de données du ministère de l'agriculture : <http://e-phy.anses.gouv.fr>
L'utilisation des informations de ce guide ne peut entraîner la responsabilité de France Olive ou du Centre Technique de l'Olivier.

Abonnez-vous au Bulletin de préconisation InfOlive et au BSV sur notre site www.franceolive.fr (abonnement gratuit) !

LISTE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AUTORISÉS

MOUCHE



CERTIPHYTO

SANS CERTIPHYTO

Spécialités commerciales d'après la base e-phy en août 2019	Stratégie	Matière active	Dose homologuée	Dangers	NMA/an	DAR	ZNT	DRE	Bio	Remarques					
Argi Nature, Argical Pro	BARRIÈRE MINÉRALE ¹	Kaolin 99 %	30 kg/ha	Aucun	6	28	5	ND	OUI	- 1 ^{ère} application à 60 kg/ha dès que les olives sont attractives (+ de 8 mm de longueur) et que les 1 ^{ères} mouches sont capturées. - Renouveler les applications à 30 kg/ha tous les 20 à 30 jours, ou en cas de précipitation supérieure à 20 mm, ou en cas d'érosion par le vent important. Pour le silicate d'aluminium les conditions d'application sont différentes : stade d'application 75-81 (voir site internet franceolive.fr). Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.					
Baikal WP, Sokalciarbo WP		Kaolin 1000 g/kg									6	0	5	6	OUI
Surround WP Crop Protectant		Silicate d'aluminium 949,81 g/kg									4	28	5	ND	OUI
Vio-Trap	ATTRACT AND KILL	Deltaméthrine 0,125 g/kg + Hydrolysate de protéines 21g/kg	150 à 200 pièges/ha		2	ND	ND	ND	OUI	- Application 5 à 10 jours avant le durcissement du noyau (mi juin - fin juin). - Remplacer les pièges si précipitation >200 mm. - Eviter d'exposer les pièges aux rayons directs du soleil. - À réserver aux grands vergers isolés.					
Syneïs Appât	ADULTICIDE PRÉVENTIF	Spinosad 0,02 %	1,2 L de produit pour 30L/ha de bouillie	Aucun	4	7	5	6	OUI	- Application en localisé (10% de l'arbre). - À réserver aux grands vergers isolés. - Ne pas cibler plus de 2 générations/an (risque de résistance). - Intervalle minimum entre les applications: 7 jours.					
Decis Protech, Vivatrine EW, Decline 1.5 EW, Deltastar		Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL		3	7	50	6	NON	- Réaliser une application en début de vol de mouche : suivre les vols à l'aide de pièges indicatifs, voir les cartes interactives Gestolive sur www.afidol.org , suivre les bulletins de préconisation Infolive. - Alternier les matières actives.					
Envergure, Estamina, Karaïbe Pro, Karate avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 CS, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 CS, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo		Lambda cyhalothrine 100 g/L	110 mL/ha		2	7	50	48	NON						
Imidan 50 WG	OVICIDE PRÉVENTIF	Phosmet 500 g/kg	1,5 kg/ha	 Ne pas mélanger avec d'autres produits	2	28	50	24	NON	En cas d'utilisation de l'IMIDAN 50 WG, il est indispensable d'acidifier l'eau de la bouillie (pH recommandé : de 5,5 à 6). Les fortes chaleurs (>25°C) et la faible hygrométrie (<70%) nuisent à la qualité de pulvérisation : préférer les traitements tôt le matin ou en fin d'après-midi.					
Naturalis	BARRIÈRE BIOLOGIQUE	Beauveria bassiana ATCC 74040	2 L/ha	Aucun	5	3	5	6	OUI	Persistance d'action = 7 jours. Faible résistance au lessivage. Intervalle minimum entre les applications : 5 jours. Ne pas stocker plus de 12 mois.					
Argi Jardin, Fructifia	BARRIÈRE MINÉRALE ¹	Kaolin 99 %	3 kg/hL*		6	28	5	ND	OUI	- 1 ^{ère} application à 60 kg/ha dès que les olives font + de 8 mm de longueur et que les 1 ^{ères} mouches sont capturées. - Renouveler les applications à 30 kg/ha tous les mois, ou dès lessivage.					

Comme barrière minérale contre la mouche, il est également possible d'utiliser le talc alimentaire (Invelop) qui est reconnu comme "substance de base" par la Commission Européenne pour cet usage. Les conditions d'utilisation du talc sont les mêmes que celles de l'argile.

Spécialités commerciales d'après la base e-phy en août 2019	Matière active	Dose homologuée	Dangers	NMA/an	DAR	ZNT	DRE	Bio	Remarques
Envergure, Estamina, Karaïbe Pro, Karate avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 CS, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 CS, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo	Lambda-cyhalothrine 100.0 g/L	0,075 L/ha		2	7	50	48	NON	

COLÉOPTÈRE PHYTOPHAGE

CERTIPHYTO

COCHENILLE
NOIRE



CERTIPHYTO

Spécialités commerciales d'après la base e-phy en août 2019	Matière active	Dose homologuée	Dangers	NMA/an	DAR	ZNT	DRE	Bio	Remarques
Insegar, Insegar 25 WG, Precision	Fénoxycarbe 250 g/kg	40 g/hL	 non mélangeable	2	60	5	48	NON	- À appliquer au moment où les larves sont mobiles (été). - Stade culture BBCH 75-85 (voir site internet www.franceolive.fr) - Intervalle entre les applications : 10 jours - Valeur max de bouillie : 1500 l/ha
Admiral Pro	Pyriproxifène 100 g/L	0,3 L/ha	 	1	ND	20	24	NON	Appliquer uniquement avant la floraison. Stade limite d'application : BBCH 59.
Actipron Extra, Ovipron Extra	Huile de vaseline 817 g/L	2 L/hL		ND	ND	5	6	OUI	À utiliser pendant l'hiver. Efficace mais avec un large spectre d'action.

CHENILLES PHYTOPHAGES
(teigne et pyrale du jasmin)

CERTIPHYTO

Envergure, Estamina, Karaïbe Pro, Karate avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 CS, Kusti, Lamb- dastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 CS, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,11 L/ha	 	2	7	50	48	NON	Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles pour une application par culture à la dose maximum revendiquée pour l'usage.
Imidan 50 WG	phosmet (Phosmet) 500.0 g/kg	1,5 kg/ha	 mélange interdit		28		24		Dose d'emploi sur la base d'un volume de bouillie de 1000 L/ha.
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'aluminium 949,81 g/kg	30 kg/ha	Aucun	1	28	ND	6		Stade d'application BBCH min : 75 - max : 79
XenTari	Bacillus thuringiensis subsp. aizawai 540.0 g/kg	1,5 kg/ha		4	3				Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats et durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles.
Bacivers DF, Bactura DF, Biobit DF, Dipel DF, Scutello DF, Insectobiol DF, Bactospéine DF	Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki SOUCHE: ABTS 351			3	ND				Stade d'application BBCH min : 69 - 89. Volume maximal de bouillie : 1000 L/ha. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours. Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats et durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles.
Delfin, Wasco WG	Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki SOUCHE: SA 11	0,05 kg/hL		6	3				Stade d'application BBCH min : 69 - 89. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours. Emploi autorisé pendant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles.
Costar WG	Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki SOUCHE: SA-12 90000.0 UI/mg	1 kg/ha				5	ND	OUI	Stade d'application BBCH min : 69 - 89. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours. Emploi autorisé pendant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles.
Dipel DF Jardin, Bactospéine DF Jardin, Bactura DF Jardin, Bacivers DF Jardin, Scutello DF Jardin	Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki SOUCHE: ABTS 351	50 g/hL*		3	ND				Emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles.
Delfin Jardin, Wasco Jardin	BBacillus thuringiensis subsp. kurstaki SOUCHE: SA 11	5 g/hL		ND			3		Stade d'application BBCH min : 69 - 89. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours. Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats et durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles.
Costar Jardin	Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki SOUCHE: SA-12 90000.0 UI/mg	100 g/hL*		6					Stade d'application BBCH min : 69 - 89. Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.

PSYLLE

CERTI-PHYTO

Decis Protech, Vivatrine EW, Decline 1.5 EW, Deltatar, Jabal	Deltaméthrin 15.0 g/L	0,083 L/hL	 	3	7	50	6	NON	
--	-----------------------	------------	------	---	---	----	---	-----	--

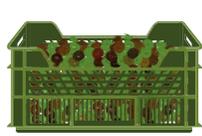
		Spécialités commerciales d'après la base e-phy en août 2019	Matière active	Dose homologuée	Dangers	NMA/an	DAR	ZNT	DRE	Bio	Remarques
MALADIES DES FRUITS (ANTHRACNOSE ...)	CERTIPHYTO	Syllit 544 SC, Syllit Max	Dodine 544 g/L	1,65 L/ha		2	7	5	24	NON	Applications du stade BBCH 11 jusqu'au stade BBCH 89 et/ou en automne. Intervalle minimum entre applications de 7 jours.
		Insignia, Cabrio Arbo	Pyraclostrobrine 200 g/kg	0,5 kg/ha		2	ND	20	48	NON	Stade d'application max BBCH : 71, 2 applications par an et par culture. Intervalle minimum entre les applications : 21 jours.
		Cuivristal	Hydroxyde de cuivre 339 g/kg	6 kg/ha		1	15	50	48	OUI	Efficacité montrée sur l'antracnose. 1 application par an (au printemps ou à l'automne) et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies.
BACTÉRIOSE	CERTIPHYTO	Bouillie Bordelaise RSR, Bouillie Bordelaise RSR NC, Bouillie Bordelaise RSR NC Jardin, Super Bouillie Macclesfield 80	Sulfate de cuivre 20 %	1,25 kg/hL		ND	14	5	24	OUI	Stade d'application max BBCH 69. Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
		Bouillie Bordelaise RSR Disperss, Bouillie Bordelaise RSR Disperss NC, Eql DG	Cuivre 20 %	1,25 kg/hL							Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
		Evo Tribasic, Padone, Rogan	Sulfate de cuivre tribasique 300 g/kg	2,15 kg/ha		2	ND	50	48		Stade d'application BBCH 00 - 19, intervalle minimum entre les applications 8 jours.
		Novicure, Cuproflux Ultra	Sulfate de cuivre tribasique 810 g/kg	1,1 kg/ha		3	ND	50	6		Autorisé uniquement en absence de fruits. Application jusqu'au stade BBCH 69 ou après la récolte.
		Champ Flo Ampli	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre	0,7 L/hL			3	5	24		Voir préconisation d'utilisation des cuivres (oeil de paon). Respecter la dose maximum de 4 kg de cuivre métal/ha/an et par parcelle.
		Pasta Caffaro, Yucca	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 357,5 g/L	3,5 L/ha			14		ND		
		Copless, Micros-Cop	Cuivre 375 g/kg	0,66 kg/hL		ND	3		20		
		Cuproxyde 50, Champion	Cuivre 500 g/kg	0,5 kg/hL			14		24		
		Chem Copp 50	Cuivre de l'oxyde cuivreux 50 %	0,25 kg/hL							Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
		Mojox 75 WG, Nordox 75 WG	Cuivre 750 g/kg	0,167 kg/hL			ND	ND	ND		Applications hivernales (après récolte et avant floraison).
		Airone SC	Cuivre 272 g/L	2,1 L/ha		2	BBCH 69				Application en absence de fruits. Application jusqu'au stade BBCH 69 ou après la récolte. 2 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.
		Cuprocol Duo, Coprancol duo	Cuivre 280 g/kg	2 kg/ha			ND	50	6		Application en absence de fruits en raison d'un risque de dépassement de LMR. 2 applications par culture pour contrôler l'ensemble des maladies. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.
		Cupra, Codimur SC, Copper Key Flow	Cuivre 520 g/L	3 L/ha		1	BBCH 69				1 application par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies. Application en l'absence de fruits. Stade BBCH min 91 - max 69.
		Funguran-Oh 300 SC, Kupflo	Hydroxyde de cuivre 461 g/L	4 L/ha		ND	14	50			
		Heliocuire, Helioterpen Cuivre	Hydroxyde de cuivre 645 g/L	0,31 L/hL		ND	ND	ND	24		Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
		Kocide 2000, Kocide 35 DF	Cuivre 35 %	0,35 kg/hL							Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
		SANS CERTIPHYTO	Cuproflo	Cuivre de l'oxychlorure de cuivre 357,5 g/L	0,35 L/hL		ND	14	5		ND
Nordox 75 WG JARDIN	Cuivre de l'oxyde cuivreux 750,0 g/kg		0,167 kg/hL		4	21	5	ND			
BACTÉRIOSE ET OEIL DE PAON	SANS CERTIPHYTO	Bouillie bordelaise express	Cuivre 20,0 %	1,25 kg/hL		ND	ND	ND	ND	Intervenir avant les pluies, renouveler en cas de lessivage (20 à 40 mm de pluie). Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre). Pas de cuivre pendant la floraison.	
		Bouillie bordelaise MACC 80 Jardin	Cuivre 200,0 g/kg			ND	14	50	ND		
		Bouillie bordelaise RSR Disperss Jardin	Cuivre 20,0 %			ND	ND	5	24		
		Champ flo	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 360,0 g/L			0,7 L/hL					

OEIL DE PAON

CERTIPHYTO

SANS CERTIPHYTO

Spécialités commerciales d'après la base e-phy en août 2019	Matière active	Dose homologuée	Dangers	NMA/an	DAR	ZNT	DRE	Bio	Remarques
Bordo 20 Micro, Bouillie Protect WG, Cupro Top 20 WG, Cuprussul 20 WG	Cuivre de sulfate de cuivre 200 g/kg	20 kg/ha maximum par an		5	15	50	6	OUI	Ne pas utiliser la dose homologuée en une seule application. Fractionner les applications en respectant la dose maximum de 4 kg de cuivre métal/ha/an et par parcelle.
Bouillie Bordelaise RSR, Bouillie Bordelaise RSR NC, Bouillie Bordelaise RSR NC Jardin, Super Bouillie Macclesfield 80	Sulfate de cuivre 20 %	1,25 kg/hL		ND	14	5	24	OUI	Stade d'application max BBCH 69. Voir préconisation d'utilisation des cuivres (oeil de paon). Respecter la dose maximum de 4 kg de cuivre métal/ha/an et par parcelle.
Bouillie Bordelaise RSR Dispers, Bouillie Bordelaise RSR Dispers NC, Egal DG	Cuivre 20 %		 	ND	14	5	24	OUI	Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
Evo Tribasic, Padone, Rogan	Sulfate de cuivre tribasique 300 g/kg	2,15 kg/ha		2	ND	50	48	OUI	Stade d'application BBCH 00 - 19, intervalle minimum entre les applications : 8j.
Novicure, Cuproflif Ultra	Sulfate de cuivre tribasique 810 g/kg	1,1 kg/ha	 	3	ND	50	6	OUI	Autorisé uniquement en absence de fruits. Application jusqu'au stade BBCH 69 ou après la récolte.
Champ Flo Ampli	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 360 g/L	0,7 L/hL		ND	3	5	24	OUI	Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
Pasta Caffaro, Yucca	Cuivre de l'oxyde de cuivre 357,5 g/L	7 L/ha		ND	14	20	ND	OUI	
Copless, Micros-Cop	Cuivre 375 g/kg	0,66 kg/hL	 	ND	3	20	24	OUI	
Cuproxyde 50, Champion	Cuivre 500 g/kg			ND	14	20	24	OUI	
Chem Copp 50	Cuivre de l'oxyde cuivreux 50 %	0,5 kg/hL	 	ND	ND	ND	24	OUI	Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre).
Mojox 75 WG, Nordox 75 WG	Cuivre 750 g/kg	0,333 kg/hL		ND	ND	ND	ND	OUI	Applications hivernales (après récolte et avant floraison).
Airone SC	Cuivre 272 g/L	2,1 L/ha		2	BBCH 69			OUI	Application en l'absence de fruits. Application jusqu'au stade BBCH 69 ou après la récolte. 2 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.
Cuprocol Duo, Coprancol duo	Cuivre 280 g/kg	2 kg/ha			ND	50		OUI	Application en absence de fruits en raison d'un risque de dépassement de LMR. 2 applications par culture pour contrôler l'ensemble des maladies. Intervalle minimum entre les applications : 14 jours.
Cupra, Codimur SC, Copper Key Flow	Cuivre 520 g/L	3 L/ha	 	1	BBCH 69			OUI	1 application par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies. Application en l'absence de fruits. Stade BBCH min 91 - max 69.
Ourok SC	Oxychlorure de cuivre 1196,5 g/L	1,85 L/ha		1	15	50		OUI	Période d'application : printemps - automne.
Cuivristal	Hydroxyde de cuivre 339 g/kg	6 kg/ha		1	15	50		OUI	1 application par an (au printemps ou à l'automne) et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies.
Dithane Neotec, Kavea DG, Mancowan Plus, Milcozebe DG	Mancozèbe 75 %	2,4 kg/ha						NON	
Avtar 75 NT	Mancozèbe 750 g/kg		 	1	21	50		NON	
Dithane M 45, Addax, Manfil Plus, Manzocure SD, Vacor 80 WP, Milcozebe	Mancozèbe 800 g/kg ou 80 %	2,25 kg/ha						NON	
Alliage, Stroby DF	Kresoxim-méthyl 500 g/kg	0,2 kg/ha	 	olive de table : 2 olive à huile : 3	30 pour olive à huile	5		NON	Olive de table : applications après récolte et avant floraison stade BBCH min : 00 - max : 59 (2 applications). // Olive à huile : 2 applications après récolte et avant floraison. 1 application après la floraison avant la récolte. Stade BBCH min : 00 - max : 90.
Syllit 544 SC, Syllit Max	Dodine 544 g/L	1,65 L/ha	 	2	7	5	24	NON	Applications du stade BBCH 11 jusqu'au stade BBCH 89 et/ou en automne. Intervalle minimum entre applications : 7 jours.
Insignia, Cabrio Arbo	Pyraclostroline 200 g/kg	0,5 kg/ha	 	2	ND	20	48	NON	Stade d'application max BBCH : 71, 2 applications par an et par culture. Intervalle minimum entre les applications : 21 jours.
Cuproflo	cuivre de l'oxychlorure de cuivre 357.5 g/L	0.7 L/hL		ND	14	5	ND	OUI	Intervenir avant les pluies. Renouveler en cas de lessivage (20 à 40 mm de pluie). Préconisations : voir stratégie de lutte contre l'oeil de paon (cuivre). Pas de cuivre pendant la floraison.
Nordox 75 WG JARDIN	cuivre de l'oxyde cuivreux 750.0 g/kg	0,333 kg/hL		4	21	5	ND		



Olives saines
et propres

+



Transport et
stockage limités

= Récolte de qualité

+



Extraction soignée



=

QUALITÉ
OPTIMALE



Bien récolter pour une huile de qualité

Récolte

- Respecter les délais avant récolte des traitements phytosanitaires (voir table des produits homologués - pages 7 à 10).
- Ne pas récolter les arbres sur lesquels trop d'olives ont des trous de sortie de mouche (plus de 10%).
- Ne pas ramasser les olives tombées à terre (risque de goût de terre et de moisissures).
- Proscrire le gaulage (les olives se conservent mal après un choc).
- Éviter de marcher sur les fruits.

Stockage et transport des olives

- Placer les olives dans des caisses / palox plastiques propres et ajourés.
- Ne pas laisser vos olives fermenter.
- Apporter rapidement vos olives au moulin pour limiter autant que possible la durée entre la récolte et l'extraction de l'huile.
- Éviter le contact avec des objets métalliques ou du plastique non alimentaire.
- Trier les feuilles et les rameaux.
- Ne pas stocker les olives dans un lieu contenant des hydrocarbures ou des véhicules à moteur (diesel ou essence).

Les olives doivent rester saines, entières et ne pas être écrasées.

A noter : si vous récupérez de l'huile au moulin, pensez à la stocker dans des contenants adaptés (inox à privilégier), à l'abri des changements de température, du soleil et de l'air.



La récolte détermine la qualité des olives de table

- Respecter les délais avant récolte des traitements phytosanitaires.
- Récolter les olives saines avec moins de 2% d'olives présentant des trous de sortie de mouche.
- Ne pas ramasser les olives tombées par terre.
- Éviter les chocs sur les olives vertes et les olives noires charnues (proscrire le gaulage).
- Placer les olives dans des caisses / palox plastiques ajourés.
- Préparer les olives rapidement après récolte ou les apporter au confiseur dans les meilleurs délais.

ITINÉRAIRE TECHNIQUE SIMPLIFIÉE DE LA CONDUITE DU VERGER

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
SOL	Entretien du sol		Broyage de l'herbe ou passage de griffes. Désherbage chimique sur le rang possible pour les arbres adultes.								Broyage de l'herbe avant récolte.		
	Fumure minérale	Analyses de sol (tous les 4 ans).	Azote ammoniacal + Phosphore.		Azote + Potassium.		Si fertirrigation : Azote + Potassium.		Si forte récolte : Azote + Potassium.				
	Fumure organique		Engrais organiques, compost de végétaux, fumiers compostés...								Matières organiques : compost, grignons, margines, marc de raisin, fumiers pailleux ...		
	Irrigation		Entretien du réseau d'irrigation.	Arrosage des oliviers (suivre les conseils du bulletin InfOlive) Nettoyage des filtres.							Mise du réseau d'irrigation en hors gel.		
FRONDAISON	Taille		Taille d'entretien.										
	Mouche de l'olive						Piégeage, comptage et traitement à chaque période de risque (suivre les conseils du bulletin InfOlive).						
	Teigne de l'olivier		Comptage des feuilles minées.			Traitement si nécessaire.							
	Cochenille noire		Méthode à privilégier : taille sévère des arbres infestés.				Si plus d'une cochenille par feuille : 1 traitement (voire 2 en cas de forte infestation).						
	Œil de paon		Comptage et traitements si nécessaires (suivre les conseils du bulletin InfOlive).						Comptage et traitements si nécessaires (voir bulletin InfOlive).				
	Ravageurs et maladies secondaires			Pyrale du jasmin et Otiorrhynque : surveiller les vergers jeunes, traitement si nécessaire. Psylle : traitement inutile. Verticilliose : mesures prophylactiques, gérer l'enherbement.									
		Neiroun et xylophages : observer et éliminer le bois atteint.											

Abonnez-vous gratuitement au Bulletin de Santé du Végétal, au Bulletin de préconisation InfOlive et aux alertes SMS sur www.franceolive.fr

Avec le soutien de :



L'Interprofession des huiles et protéines végétales (Terres Univia) perçoit, en application de l'accord interprofessionnel étendu par les pouvoirs publics, les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) sur les productions d'huiles d'olive et olives de France. Elles sont destinées à France Olive (Association Française Interprofessionnelle de l'Olive) pour lui permettre de réaliser les programmes en faveur de la filière oléicole française tels qu'adoptés en Assemblée Générale. Ce document a été réalisé grâce à ces CVO.